



REGLEMENT CONCOURS

PREAMBULE

Dans sa politique de préservation et de promotion de la culture ivoirienne à travers les Arts et la Musique, la fondation DEZ GAD'S TRIBUTE met en place un concours d'improvisation musical :

« LE CONCOURS »

LE CONCOURS, est une plateforme d'expression destinée aux talents locaux . Véritable tremplin, pour les jeunes artistes et musiciens, le concours offre l'opportunité à tous les groupes de jouer devant un Jury professionnel à travers plusieurs étapes dont les préselections et la Finale durant le Festival international de l'Emoi du Jazz.

OBJECTIF DU CONCOURS

L'objectif du concours est d'encourager et d'innitier les jeunes musiciens au Jazz, en se perfectionnant par l'exercice , et en favorisant le travail en groupe.

C'est aussi un véritable moment d'échanges et de partage entre tous les musiciens de différents univers. Mais egalment une opportunité de rencontre et d'apprentissage avec les professionnels qui les entourent.

CALENDRIER DU CONCOURS

- **Vendredi 29 mars:** Ouverture des inscriptions sur le site <http://www.leconcours.fondationdezgad.com>
- **Mercredi 10 Avril :** Clôture des inscriptions
- **Jeudi 11 avril:** Révélation des groupes sélectionnés
- **Jeudi 11 avril :** Réunion technique. à 18h au Music'All Club
- **Samedi 13 avril:** Phase de présélections à 14h au Music'All Club,
- **Jeudi 02 Mai :** Finale du concours à 17h à l'université FHB de Cocody

INSCRIPTION AU CONCOURS

Chaque formation désignera un référent, qui sera l'unique interlocuteur et le signataire des documents liés à l'inscription au concours.

L'inscription se fait au moyen du formulaire électronique à remplir en totalité sur notre site internet <http://www.leconcours.fondationdezgad.com> conformément à la description donnée.

Le délai d'inscription est fixé au **Mercredi** 10 Avril 2019. Aucune modification ne peut être effectuée une fois cette date passée.

DÉROULEMENT

Le concours se déroule en deux étapes:

a) Phase de présélection

La phase de présélections se déroule face au public au Music'All Club (rue Paul Langevin en Zone 4) le **samedi 13 avril** à 14h00 selon l'ordre de passage tiré au sort . Les balances auront lieu à partir de 12h30.

Chaque groupe « Jazzifiera » le morceau imposé zouglo « **Gboglo Koffi** » du groupe "Les Parents Du Campus" pendant 5min.

(Voir tableau **critères de notation**)

b) La finale

A l'issue de la phase de présélection seuls les quatre premiers sont qualifiés pour la finale. La finale du concours se déroulera en public sur une journée le jeudi 02 mai 2019 à l'espace forum de l'université FHB de Cocody.

Le concert débute à 18h30 ,selon l'ordre de passage tiré au sort sur une scène sonorisée en plein air..

Chaque groupe sélectionné présentera un programme de 15 minutes maximum , comprenant :

1/ La version Jazz du titre imposé zouglo :Gboglo Koffi du groupe "Les Parents Du Campus"

2/ Et la version zouglo du Titre jazz choisi dans la liste établie et publiée par le comité d'organisation du concours.

Les critères de notation sont les suivants :

Fondation Dez Gad's Tribute - Marocry Sicogi, Espace Lamadone, Lot 63 – 01 BP1343 ABJ 01-tel: 09 50 52 51

-RC : CI-ABJ-2018-B-20665 – Versus Bank N° CI N°112/01003/ 017023000005/05

CREATIVITE / ORIGINALITE	
<p>Capacité de surprendre Impressionnant, captivant, suscite l'intérêt, etc</p> <p>Concept personnalisé Touche personnelle, costume, maquillage, style, authenticité, aspect innovateur, etc</p>	
	/ 30

TALENT	
<p>Voix Projection, articulation, justesse, mélodie, timbre, etc.</p> <p>Musicalité Jeu d'ensemble, son de la formation, balance, dynamisme, groove, technique instrumentale et vocale, intonation et virtuosité phrasé musical, accords etc...</p> <p>Capacité de transmettre l'émotion Création d'une atmosphère, sentiments, intensité, etc.</p>	
	/ 50

PRÉSENCE SUR SCÈNE	
<p>Aisance sur scène Mouvement, contact visuel avec le public, , inter action avec le public, manière d'être, etc.</p> <p>Utilisation de la scène Déplacements, décor, mise en scène, etc.</p>	
	/20

BACKLINE

Les fiches technique des groupes seront étudiées, avant les présélections, et la Finale, avec les équipes Technique du Concours.

JURY ET EVALUATION

Le jury du Concours est composé des jurés de qualité et compétents chacun dans leurs domaine. Le jury est de ce fait aussi coloré et divers que les disciplines musicales du jazz et du zouglou. Il mêle compétence et goût de l'expérimentation, savoir-faire absolu et connaissance approfondie du milieu.

Le jury appréciera les prestations des candidats dans leur ensemble en tenant compte des critères listés plus haut.

La décision du jury est définitive et ne pourra donner lieu à aucune réclamation ni justification.

PRIX

A l'issue de la Finale, le Jury désignera le groupe gagnant ainsi que les deux groupes classés second, troisième et quatrième.

- ✓ **1er prix** : (1 000 000 FCFA offert par UNESCO)
- ✓ **2e prix**
- ✓ **3e prix**
- ✓ **4e prix**

Le Jury se décerne le droit de ne pas attribuer tous les prix.

REMUNERATION DES ARTISTES SELECTIONNES

Les groupes sélectionnés ne seront pas rémunérés. Des repas et boissons seront offerts à chaque Musicien participant le jour de la finale ; Les frais de déplacements ne sont pas pris en charge. Les éventuels hébergements ne sont pas pris en compte.

OBLIGATIONS

Chaque formation s'engage à venir à la date prévue et annoncée. De plus chaque formation s'engage à assurer la finale avec les mêmes musiciens que lors de l'étape des présélections au concours (en cas de non respect, le prix ne sera pas attribué). Les formations récompensées s'engagent dans la mesure du possible à mentionner « **le concours** » dans leurs dossiers de presse et autres outils de communication. L'organisateur n'est pas responsable et n'assure donc pas les effets personnels et le matériel des musiciens.

DROIT A L'IMAGE

Chaque participant autorise gratuitement l'enregistrement de son image par n'importe quel moyen (vidéo, photo...) et sa fixation sur tout support tel qu'une affiche, une plaquette publicitaire, un site internet, une carte postale, une vidéo distribuée sur CD ou DVD, ainsi que sa diffusion par le festival international l'Émoi du Jazz by DEZ GAD.

ANNULATION

L'organisateur se réserve le droit d'annuler le concours ou d'en modifier le déroulement en cas de force majeure, sans contrepartie d'aucune sorte.

Signature :

Fait à, le

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante :